

## Examen final - Initiateur-Entraîneur-Apnée IE1° - Est

La Commission Apnée du CODEP 68 en co-organisation avec la CRA-Est et avec l'appui du Touring Plongée Mulhouse, organise un examen final **Initiateur-Apnée IE1°**.

Cette formation est ouverte à 6 candidats max.

Cette formation est composée :

**D'un stage d'encadrement en situation de 3 jours complets ou de 6 séances pratiques**

Date : A effectuer entre le stage initial et l'examen final, copie du livret pédagogique devra être communiqué à l'organisation, au moins 15 jours avant l'examen final.

Lieu : Dans vos clubs respectifs, en milieu artificiel/naturel avec votre tuteur de stage.

Contenu : Evaluation des connaissances du futur initiateur, de sa capacité à dispenser à ses élèves un savoir-faire et un savoir-être.

Le tuteur de stage, pour les compétences visées dans la séance, barre la mention inutile « OK » ou « A revoir », ajoute les observations, date et signe les séances. Il donnera un avis « favorable » ou « défavorable » au terme de ces séances

**D'un examen final sur 2 demi-journées :**

Dates :

- mercredi 1er juin : épreuve du 3<sup>ème</sup> groupe, suivi du passage et validation des d'épreuves du 1<sup>er</sup> groupe, avec tests physiques comportant les 5 épreuves (nage, mannequin, apnée DYN, statique et démonstration de sauvetage) ;
- mercredi 15 juin : validation du 2<sup>ème</sup> groupe : pédagogie et organisation.

Lieu : Mulhouse (68)

**Tarif d'inscription à l'examen final : 60.00 € + 12.00 € pour la carte IE1° ou IE2°.**

**Description des lieux d'examen :**

Piscine olympique de Mulhouse, Illberg.

<http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/piscine-de-lillberg>

Examen écrit : Club House du Touring Plongée Mulhouse



L'équipe pédagogique est composée des moniteurs fédéraux suivants :

- Arnaud PONCHE, responsable apnée CODEP 68, stagiaire pédagogique MEF2
- Olivia FRICKER, MEF2 apnée, Mulhouse
- Jean-Marie KNECHT, MEF2 apnée, Mulhouse
- Serge COLAS, MEF1 apnée, Mulhouse
- Thierry BERTRAND, IE2, Président de la CRA Est, Besançon
- Loic LERIS, stagiaire pédagogique MEF2, Strasbourg
- Oualid BEN SALEM, MEF1 apnée, Mulhouse

Nous vous recommandons de consulter dès maintenant sur le site de la FFESSM le livret pédagogique 'Initiateur-Entraîneur fédéral' ([apnee.ffessm.fr](http://apnee.ffessm.fr)) qui vous sera remis lors du stage initial et qui est disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

<http://apnee.ffessm.fr/docs/LivretsPedagogiques/LivretPedagogique-MEF1.pdf>

N'hésitez pas à consulter également le texte officiel concernant l'initiateur-entraîneur-apnée disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

[http://apnee.ffessm.fr/docs/MFA/IE\\_V2.pdf](http://apnee.ffessm.fr/docs/MFA/IE_V2.pdf)

- ✚ Les fiches d'inscriptions et les chèques de règlement à l'ordre de : **FFESSM – CODEP 68**, sont à adresser à Arnaud PONCHE qui est responsable des dossiers.

**Arnaud PONCHE**  
**53 rue des Grains**  
**68200 MULHOUSE**



**Arnaud PONCHE**

Responsable Commission Apnée CODEP 68

<http://apnee2.ffessm-est.fr/>





**FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN FINAL IE1° - Est APNEE -  
1er et 15 juin 2016 - MULHOUSE**

NOM : .....

Prénom : .....

e- Mail : .....

Téléphone : .....

Date de Naissance : .....

N° DE CLUB et NOM DE CLUB : .....

N° LICENCE : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Joindre :

- copie de la licence FFESSM en cours de validité
- copie de la carte A2 ou A3
- copie de la carte de RIFAA
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- Courrier de recommandation du Président du club d'appartenance
- Chèque de 72 .00€ à l'ordre de : **FFESSM- CODEP 68**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**



## 1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen.
- Être titulaire de la carte d'Apnéiste Niveau 2 (A2) de la F.F.E.S.S.M. a minima
- Être en possession de la carte de RIFAA.
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.
- Avoir suivi dans l'ordre chronologique les étapes du cursus de formation détaillé ci-dessous en moins de 2 ans et pouvoir le justifier sur son carnet pédagogique.
- Présenter un courrier de recommandation signé par le Président de son club d'appartenance.

## 2. PREROGATIVES DE L'INITIATEUR-ENTRAINEUR

### 2.1. L'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 (IE1), Apnéiste Niveau 2 (A2)

L'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 (IE1) enseigne l'apnée.

Il peut encadrer dans les limites de l'espace proche (jusqu'à 6m). En milieu naturel l'effectif de son groupe est composé au maximum de 8 apnéistes (hors encadrement). Il peut assurer dans les limites de l'espace proche les fonctions de directeur de bassin en milieu artificiel ou de séance en milieu naturel et de guide de randonnée subaquatique.

Il valide les compétences de l'Apnéiste Niveau 1 (A1) et 2 (A2).

Il peut participer à un jury d'Initiateur Entraîneur (IE).

### 2.2. L'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 2 (IE2), Apnéiste Niveau 3 (A3) a minima

L'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 2 (IE2) enseigne l'apnée.

Il peut encadrer dans la limite de la zone des 15m en milieu naturel et 20m en fosse de plongée artificielle en présence d'un MEF1 a minima. En milieu naturel et fosse l'effectif de son groupe est composé au maximum de 8 apnéistes (hors encadrement). Il peut assurer dans les limites de l'espace proche les fonctions de directeur de bassin en milieu artificiel ou de séance en milieu naturel et de guide de randonnée subaquatique.

Il valide les compétences de l'Apnéiste Niveau 1 (A1) et 2 (A2).

Il peut participer à un jury d'Initiateur Entraîneur (IE).